

Strasbourg, le 14 février 1974.
Bruxelles,

Reunion de la Commission

PRIORITE P 1

432

Note BIO COM (74) 26 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux D.G. I et X

- 1.- La Commission s'est réunie de 9 h à 10 h ce matin et a procédé à un tour d'horizon sur le déroulement de la session du Parlement. M. LARDINOIS a fait le point des travaux du Conseil agricole.
- 2.- Au sujet du report du Conseil du 18, il est apparu que la déclaration faite par M. APEL, en réponse à une question adressée à la présidence n'engageait que la délégation allemande et non pas la présidence du Conseil.
M. APEL avait en effet répondu hier que ce report était dû au fait que la Commission n'était pas prête. Malgré le souci d'éviter toute polémique avec le Conseil, vous pouvez souligner que la Commission était prête à tenir le Conseil du 18 et qu'elle n'en a pas demandé le report.
- 3.- La Commission a réservé une suite favorable à la demande britannique de sauvegarde dans le secteur charbonnier et sidérurgique. En ce qui concerne les produits charbonniers et certains produits sidérurgiques, elle a décidé de consulter le Conseil (probablement lundi) au titre de l'article 37 du traité CECA. En ce qui concerne les autres produits sidérurgiques, elle a pris une décision de principe favorable au titre de l'article 135 des actes d'adhésion.
Ces deux décisions étant liées, la Commission prendra une décision finale après la consultation du Conseil. Les autorités britanniques ont été informées ce matin, téléphoniquement de la décision de la Commission dans ce domaine.
- 4.- Je vous rappelle que le Président est attendu vers midi à Strasbourg pour participer au débat sur le Rapport général et rendre compte de la réunion de Washington.
Actuellement a lieu le vote sur le débat agricole.
Dans l'après-midi, M. DAHRENDORF interviendra au nom de M. HAFERKAMP sur la situation économique de la Communauté. Le texte de cette intervention et l'IP correspondante ne devront donc pas être diffusés à Bruxelles avant la fin de l'après-midi.

DIS - Le groupe socialiste envisage semble-t-il, d'annoncer son intention de déposer une motion de censure contre la Commission lors de la prochaine session du Parlement.

Je vous prie de ne faire aucun commentaire pour l'instant sur cette éventualité. FIN DIS

P.S. Veuillez trouver, ci-dessous, le texte de la déclaration faite par le Président ORTOLI à Washington, alors qu'il était interrogé sur les résultats de la conférence :


"Sur les points sur lesquels les 9 États Membres de la Communauté ont parlé séparément, il ne m'appartient d'exposer ni les arguments des uns, ni les arguments des autres.

Du point de vue de la Communauté, je déplore que notre attitude n'ait pu être commune jusqu'au bout, et ceci d'autant plus que sur beaucoup de sujets nous avons exprimé ensemble des positions claires et positives.

Deux commentaires :

- c'est explicable : nous sommes au début d'une politique énergétique commune, et nous n'avons pas de politique extérieure à 9.
- néanmoins, c'est dangereux, il ne faut pas se le dissimuler : on a raison de dire : qui n'avance pas, recule. Il est temps, grand temps, de prendre à nouveau les moyens d'avancer.

La déclaration que la Commission a faite solennellement il y a 15 jours le dit. Je quitte Washington renforcé dans les craintes et dans les convictions qu'elle exprime."



Amitiés,

M. SANTARELLI